



Saint-Lô le 22 mars 2022

1^{er} degré Manche

objet : santé des personnels enseignants et administratifs

Madame la DASEN,

Nous tenons à attirer votre attention sur les conditions de travail éprouvantes des enseignants et des personnels depuis le début de la crise sanitaire.

Concernant les personnels enseignants : ceux-ci étaient déjà durement éprouvés par les changements successifs que la profession a subis (passage au numérique, école inclusive, individualisation des parcours...). La crise sanitaire a durement aggravé la situation, les collègues vivant dans un état d'urgence permanent et ayant vu leur charge de travail s'alourdir nettement. Le Sgen-CFDT vous a déjà alerté sur les risques psycho-sociaux importants et les conséquences sur la santé des personnels (burn out, congés longue maladie...).

Nous avons des retours importants de PE qui sont prêts à rogner sur leur salaire afin d'améliorer leurs conditions de vie et surtout afin de continuer à travailler sans arrêt maladie. Entendez-nous bien, ces demandes de temps partiels ne sont pas de simples demandes pour « convenances personnelles » : ce sont des collègues qui peinent à « sortir la tête de l'eau », et ce, même s'ils ont des dizaines d'années d'expérience ! C'est pourquoi le Sgen-CFDT vous demande d'accorder largement les temps partiels sur autorisation même si cela doit être compliqué au niveau des services, afin d'éviter les congés longue maladie de personnels en souffrance physique et psychique. Nous nous inquiétons de l'effet dévastateur qu'un refus pourrait avoir sur certains enseignants déjà sous tension. La demande est également la même concernant les demandes de disponibilité, qui pour certains PE, sont conditionnées à des projets professionnels en cours d'élaboration ou déjà aboutis (enseignement à l'étranger ou reconversion), un refus de votre part entraînerait une incompréhension totale et un sentiment de mépris alors que dans le même temps, peu d'inéats sont accordés aux collègues souhaitant intégrer notre département.



Concernant les personnels administratifs, le Sgen-CFDT s'inquiète de la quantité de travail aujourd'hui demandée à nos collègues de la gestion collective à la DSDEN : refonte et évolutions du mouvement, ruptures conventionnelles, gestion des personnels AESH, des personnels contractuels... Autant de nouveaux dossiers à prendre en charge en plus sans qu'aucun nouveau personnel ne vienne en appui ! La charge de travail est telle que, malgré leurs compétences et leur professionnalisme, nous craignons des répercussions sur la santé de ces agents, ce qui serait par ailleurs très dommageable au service. Au sujet du mouvement, les règles changent encore cette année, le serveur va donner la possibilité de classer les postes des vœux « groupe », nouvelle modalité qui va prendre du temps d'abord pour des raisons techniques (quelle mise en œuvre concrète pour les collègues, risques d'erreurs...). Les demandes d'aide et de précisions de la part des personnels risquent encore de s'accroître, allez-vous mettre en place une cellule d'écoute pour les personnels à la hauteur des besoins ? Le Sgen-CFDT vous demande de recruter en urgence des personnels administratifs en soutien à la gestion collective des personnels.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la DASEN, l'expression de nos sentiments les plus respectueux ainsi que notre attachement au service public d'éducation.

Pour le Sgen-CFDT,

Valérie Levavasseur et Richard Viaux